

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE

DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e),

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié :

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

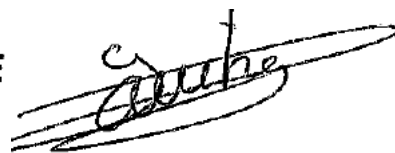
Moyen de déplacement : _____

Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Ecole SAINTE CECILE - Rue Joseph Le Digabel - 56450 THEIX-NOYALO



ECOLE SAINTE CÉCILE
rue Joseph Le Digabel
56450 THEIX
Tél. 02 97 43 04 97
sainte-cecile2@wanadoo.fr



Fait à : **THEIX-NOYALO**

Le : **16/01/2021**